
NORME INTERNATIONALE 2046

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Alimentation en oxygène respirable pour aéronefs

Première édition — 1973-12-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 629.7.048.4

Réf. N° : ISO 2046-1973 (F)

Descripteurs : aéronef, oxygène, spécification de matière, pression.

Prix basé sur 1 page

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2046 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*, et soumise aux Comités Membres en octobre 1970.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Tchécoslovaquie
Autriche	Israël	Thaïlande
Belgique	Italie	Turquie
Canada	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	
Espagne	Royaume-Uni	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Allemagne
France
U.S.A.

Alimentation en oxygène respirable pour aéronefs

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie la pression et les caractéristiques de l'oxygène respirable pour utilisation à bord des aéronefs, et est applicable en premier lieu au gaz fourni par le producteur. Elle est également applicable aux différentes phases de la distribution.

2 PRESSION

L'alimentation en oxygène gazeux doit s'effectuer à une pression suffisante pour permettre de charger les circuits à bord des aéronefs à leur pression maximale d'utilisation.

NOTE — Les pressions maximales de travail pour les circuits couramment utilisés ont de 31 à 207 bar (450 à 3 000 lbf/in²).¹⁾

3 CARACTÉRISTIQUES

3.1 Pureté

La pureté minimale de l'oxygène doit être de 99,5 % en volume. Le reste doit être tel que défini en 3.2 à 3.5, en ce qui concerne l'inflammabilité, la toxicité, l'odeur, la siccité et les particules solides.

3.2 Eau

La teneur en eau de l'oxygène ne doit pas dépasser 5 mg/m³ d'oxygène mesuré à 15 °C et sous une pression de 1 013 mbar (760 mmHg).

NOTE — Pour certains aéronefs, selon les circonstances opérationnelles telles qu'une utilisation peu fréquente de l'oxygène et pour des températures ambiantes supérieures à un certain minimum, une plus grande teneur en eau peut être admise, mais elle ne doit pas excéder 20 mg/m³, lorsqu'elle est mesurée à la sortie des bouteilles de bord.

3.3 Odeur

Au cours des essais olfactifs, le gaz doit être reconnu sans odeur.

3.4 Inflammabilité et toxicité

La teneur totale en hydrocarbures ne doit pas être supérieure à 60 p.p.m, en volume mesuré à 15 °C et sous une pression de 1 013 mbar (760 mmHg). L'agent contaminateur total ne doit pas devenir toxique pour l'utilisateur.

3.5 Particules solides

Le gaz ne doit pas contenir de particules de dimensions supérieures à 100 µm. La masse totale des particules solides ne doit pas être supérieure à 1 mg/m³ de gaz à 15 °C et sous une pression 1 013 mbar (760 mmHg).

1) 1 bar = 100 kN/m² = 100 kPa.